



LA QUATRIÈME

# internationale

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE • SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

## L'AFFAIRE

Telle l'Abomination de Dunwich du fantastique Lovecraft, l'affaire Ben Barka est un monstre qui grandit toutes les heures : grand comme un porcelet un jour, comme une montagne une semaine plus tard ; faits-divers le 29 octobre, c'était hier encore un scandale policier « ordinaire » ; c'est aujourd'hui

l'Affaire, la plaie purulente du régime, comme l'affaire Dreyfus fut l'affaire de la III<sup>e</sup> République. Tout le gaullisme, toute la V<sup>e</sup> République sont impliqués. Et pourtant, nous ne savons pas encore tout.

Un bilan n'est sans doute pas superflu qui rassemble toutes les données éparses.

### Ce que l'on sait... et ce que l'on ne sait pas

Mehdi Ben Barka, leader de l'U.N.F.P., opposant révolutionnaire au roi du Maroc et organisateur de la conférence tricontinentale de La Havane est un ennemi dangereux pour Hassan II et les États-Unis. Qui a intérêt à le faire disparaître ? La C.I.A. à coup sûr, Hassan II probablement (l'on insiste sur un projet de rapprochement libéral entre le roi et Ben Barka, mais cela peut n'être qu'une mise en scène pour couvrir le coup préparé), dans tous les cas, le général Oufkir, flic-ministre de Hassan II, agent de la C.I.A. après l'avoir été des services secrets français, menacé d'être évincé si l'« ouverture à gauche » est réelle, mais dans le cas contraire également intéressé à faire disparaître la tête de l'opposition alors que la situation est instable au Maroc. Le 23 mars dernier, il a réprimé une manifestation d'étudiants, il y a eu des centaines de morts.

D'où que vienne la décision, les Marocains en ont confié l'exécution à des « amis » français. En même temps sont sur l'affaire des agents de la S.D.E.C.E. (services secrets français) ; le commandant (?) Lopez, le commandant Le Roy dit Finville, et le réseau Lemarchand qui semble tenir le rôle essentiel.

L'avocat Lemarchand est un fasciste passé au gaullisme (mais n'est-il pas agent

double ou triple ?) après le 13 mai, organisateur des « barbouzes » anti-O.A.S., il aurait liquidé à l'explosif ses agents après usage. Il est devenu député U.N.R., jure à la Haute Cour de Justice, mais il a maintenu son réseau parallèle après l'indépendance algérienne. On ne sait pas quelles étaient les fonctions de ce réseau depuis trois ans, qui le payait, pour qui il agissait. Il était « couvert » en tout cas par les services secrets et le ministère de l'Intérieur. Constitué de gangsters, M<sup>o</sup> Lemarchand, qui parle leur langage, y joue parfois les princes Rodolphe des *Mystères de Paris* ; un peu pâle des genoux tout de même quand une de ses incontinences de langage amènent les truands à le menacer.

Figon est l'un des voyous membres de ce réseau. Il a été élargi grâce à son avocat Lemarchand, et c'est sans doute pour cela qu'il en dépend, est passé à son service. Ce n'est pas d'enlever Ben Barka qu'est chargé Figon, mais de le tuer, car c'est avec une valise piégée qu'il fait sa première tentative au Caire, le 2 septembre. Cela rate. Peut-être Figon fait-il durer le plaisir, car il travaille pour de l'argent et est nettement plus intelligent que ses co-équipiers. Le 20 septembre, une entre-

Michel LEQUENNE.

(Suite page 7.)

## LA TRICONTINENTALE

Pour la presse bourgeoise, la conférence tricontinentale de La Havane était avant tout le théâtre d'un conflit d'influence sino-soviétique sur les mouvements révolutionnaires du « tiers monde ». Pour la presse khrouchtchévienne, elle fut « une grande démonstration d'unité ». La presse pro-chinoise, ne cachant pas son dépit devant l'attaque que Fidel Castro avait lancée contre la politique commerciale de la R.P. de Chine envers Cuba, la veille de la conférence, caractérisa celle-ci à la fois comme preuve que la lutte des peuples contre l'im-

périalisme américain s'intensifiait et comme manifestation de la « capitulation de Castro devant le révisionnisme ».

Qu'en est-il en réalité ?

La difficulté, pour juger la signification objective de la conférence, réside dans le fait qu'elle comporte des traits hautement contradictoires. Ce n'est que la pratique qui permettra de juger ceux de ces traits qui seront en définitive formels et, pour tout dire, superficiels, et ceux qui, au contraire, marqueront dans les faits le devenir de la révolution coloniale.

### Coordonner, canaliser ou freiner la révolution coloniale ?

C'est là, incontestablement, le fond de la question.

La nécessité objective d'une conférence du type de celle de La Havane n'a pas besoin d'être démontrée. Devant l'agressivité de plus en plus insolente de l'impérialisme américain, devant la multiplication de ses initiatives contre-révolutionnaires, du Vietnam au Congo-Léo, et de Saint-Domingue à l'Indonésie, en passant par l'Afrique du Nord et même par Paris (il n'y a pas de doute que la C.I.A. ait trempé dans l'assassinat de Ben Barka !), la coordination des mouvements révolutionnaires des pays coloniaux et semi-coloniaux, et, si possible, de ces mouvements avec les forces révolutionnaires des pays impérialistes et des États ouvriers, offre la seule possibilité sérieuse de refou-

ler l'agresseur et d'arrêter la série des échecs qui a marqué la révolution coloniale depuis plusieurs années.

A condition, évidemment, que toutes les forces réellement révolutionnaires, sans exclusive aucune, soient réunies dans une telle conférence.

A condition, aussi, qu'on ne cherche pas à freiner et à domestiquer cette révolution, sous prétexte de l'« aider ».

Quiconque connaît l'histoire, y compris celle, toute récente, de l'Indonésie, où la diplomatie soviétique a traité avec les chefs de l'armée et de l'île la plus réactionnaire des cléricaux musulmans, à un moment où le massacre des communistes était déjà en cours ; où celle tout aussi récente

Juan SANTOS.

(Suite page 6.)

## UN TIERCE QUI PEUT MENER A DES LUTTES

5

Décembre

19

Décembre

10

Janvier

Bien des salariés, le 19 décembre au matin, pensaient, qu'après tout, Mitterrand avait ses chances. Or le 19 au soir, le candidat d'union nationale (bien plus que de la gauche) n'arrivait qu'en seconde position, avec, il est vrai, un pourcentage élevé des voix. La conséquence de ce demi-échec ne s'est pas faite attendre : dans la classe ouvrière, les militants comme les non organisés qui s'étaient fait quelques illusions sur l'efficacité de leurs bulletins de vote, traversèrent une période de découragement relatif. Certes de Gaulle et son régime sont sortis affaiblis de cette consultation, mais ils sont toujours en place. Toutefois le découragement provenait plus de l'absence de perspectives claires pour continuer la lutte contre de Gaulle que des scores électoraux. On avait utilisé les bulletins

de vote : l'impression était que l'on devait attendre 1967 pour « remettre ça ».

Dans les syndicats, où l'on s'était moins fait d'illusions sur le candidat de la gauche et sur son programme, la grande mobilisation des travailleurs devenait naturellement l'idée importante. L'élan de type front populaire et l'usure évidente du régime ne donnaient-ils pas une occasion de relancer les actions revendicatives ? Oui, de toute évidence ; mais pas dans n'importe quelles conditions. D'une part les directions ouvrières avaient réalisé l'unité, du moins en apparence, et d'autre part la classe ouvrière avait appuyé cette unité par ses suffrages. Une relance de l'action revendicative devait donc avoir un caractère unitaire. C'est peut-être ce qui a conduit assez rapidement les états-majors de la C.G.T. et de la C.F.D.T. à l'accord du 10 janvier

Dans l'immédiat, il n'y a pas de lutte, et il ne suffit pas de faire des déclarations sur la nécessaires pression des travailleurs. Mais il est probable qu'au sortir des commissions de « sages », les responsables syndicaux devront passer aux actes. C'est dans la fonction publique que les salariés auront un premier aperçu de ce que sera la politique sociale de Debré. On sait le refus du gouvernement d'étudier les salaires en terme de pouvoir d'achat. Il faudra donc envisager l'organisation de la pression des travailleurs, et nul doute que l'ampleur de celle-ci dépendra pour une bonne part de l'unité d'action possible qui résulte des accords du 10 janvier. Mais, également, il ne fait pas de doute que les accords eux-mêmes pourront être soumis à des modifications et à un approfondissement qui résulteront des luttes ouvrières. De plus, il faut tenir compte de ce que tout élément favorisant la relance des mouvements grévistes aura ses répercussions dans les discussions entre le P.C.F. et ses partenaires démocrates et sociaux-démocrates. Le 10 janvier est donc en cela une date importante ; les accords vont, en fin de compte, bien au delà des discours de Frachon en septembre et novembre 1964.

Puisque nous évoquons la fin 1964, peut-être devons-nous rappeler que Force Ouvrière, pour le 11 décembre 1964, lançait le mot d'ordre de grève générale ; il y eut d'ailleurs un tract diffusé à la Bourse du Travail de Paris qui confirmait cette position. Nous avions alors qualifié cette initiative comme étant de la pure démagogie, et montré qu'elle ne correspondait en rien (quoiqu'en dise aujourd'hui Bergeron) aux capacités

Antoine VALLON.

(Suite page 8.)

### Le fond et la dynamique des accords

On ne doit pas se bercer d'illusions : l'accord C.G.T.-C.F.D.T. n'est pas, dans son fond, très riche. Au demeurant, il s'agit des programmes revendicatifs habituels des deux centrales ; mais peut-être faut-il souligner qu'il est présenté par la C.G.T. et la C.F.D.T. comme une série d'objectifs de lutte. Des comptes rendus dont on dispose, il ressort que le souci qui a dominé les entretiens au sommet n'est pas le fond du programme, mais bien plutôt la mobilisation des travailleurs de tous les secteurs de l'économie. C'est pourquoi, dans les accords du 10 janvier, apparaissent tout à la fois la réduction du temps de travail, la suppression des abattements de zone, l'indemnisation contractuelle du chômage, la re-

fonte de la fiscalité et le problème de l'industrialisation des régions économiquement pauvres.

Plus importante encore est la décision, pour les secteurs public et nationalisés, de l'entrevue au niveau du comité d'action (C.G.T.) et de liaison (C.F.D.T.) Après l'accord au sommet, on répercute les décisions au niveau où s'organisent les luttes. Dès maintenant, nous savons que les deux centrales ont décidé d'une attitude commune face à la procédure Toutée et aux Commissions Grégoire. Dans un communiqué, les deux centrales expliquent que « seule la pression des travailleurs est susceptible d'obliger le gouvernement à tenir compte des revendications ».